

L'ouverture de la session parlementaire s'est accompagnée d'une **nouvelle menace de dépôt de motion de censure** à l'initiative du TIM. Suite au remaniement gouvernemental qui a conduit à l'éviction du ministre Roland Ravatomanga, **le TIM a déclaré vouloir être reconnu comme chef de l'opposition officielle** à l'Assemblée. Une déclaration qui pourrait engager une concurrence avec le MMM, déjà candidat à cette fonction.

La question de **l'octroi de véhicules tout terrain aux députés** a été remise sur le tapis, comme à chaque session. Deux décrets ont été pris qui améliorent les indemnités et avantages en nature dont jouissent les parlementaires.

La Chambre haute a refusé de se prononcer sur la situation de deux de ses membres, les sénateurs Lylison, ancien commandant de la FIS, en cavale, et Andriamandavy VII, impliqué dans l'affaire de la conseillère Claudine Razaimamonjy.

La gestion des fonds des Comités locaux de développement (CLD) continue de susciter le mécontentement des députés, qui en revendiquent la gestion et mettent en cause la complexité et la lenteur des procédures de décaissement.

Les députés ont adopté la proposition de loi réglementant les « dina ». La décision de faire appel à ces pactes villageois requiert désormais l'intervention de l'Organe mixte de conception (OMC). *L'Express* rappelle que les « dina » sont dénoncés par les défenseurs des droits de l'homme comme source de vindicte populaire. Pour endiguer les dérives, les députés réclament le renforcement de la formation des membres du comité exécutif et la précision des rôles et responsabilités de chacun.

Une proposition de loi élargit les compétences de la CENI dans l'organisation des élections et limite fortement le rôle de l'exécutif. Ces dispositions devraient, selon son initiateur, garantir l'indépendance de la CENI et contribuer à favoriser l'égalité des chances entre candidats.

Le premier ministre a requis des sanctions sévères contre les responsables étatiques défailnants. Une mesure qui aurait pour objectif de concrétiser les directives présidentielles consistant en « *la mise en évidence de la visibilité de l'État, l'instauration de l'État de droit et l'ancrage de l'autorité de l'État* ».

Les neuf personnes appelées à composer le comité de sélection des membres du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM) ont été nommées en conseil des ministres. Elles seront chargées de recevoir les dossiers de candidatures pour la sélection des 22 représentants régionaux. Les 11 autres membres permanents seront nommés par le chef de l'État. Le Conseil sera compétent pour statuer sur les demandes d'amnistie, notamment pour les crimes économiques, sur les demandes de réparation des dommages et préjudices causés aux victimes des faits liés aux événements politiques de 2002 à janvier 2014, fin de la Transition. **Des experts en réconciliation de la SADC se sont rendus au domicile de Marc Ravalomanana**. L'ancien président a affirmé qu'une véritable réconciliation nationale devrait avoir lieu avant l'élection présidentielle de 2018.

Un an avant la fin du mandat de Hery Rajaonarimampianina, la HCJ n'est toujours pas installée. Le représentant du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDD) est, à l'heure actuelle, le seul membre qui manque à l'appel pour compléter l'effectif des juges de la HCJ.

La commémoration des événements du 13 mai 1072 s'est déroulée sans heurts dans la capitale et dans l'indifférence quasi-générale. Le préfet de police avait réitéré l'interdiction de toutes manifestations de rue.

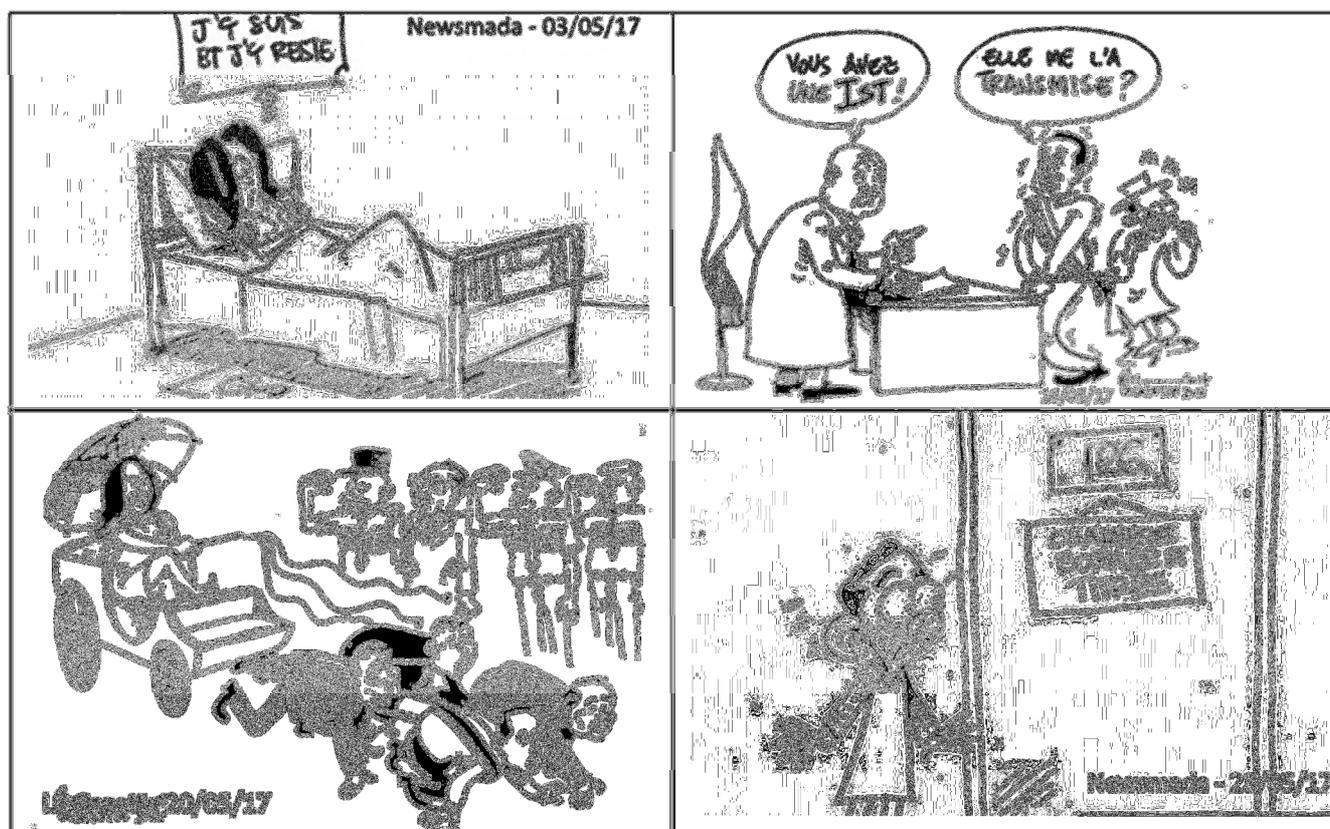
Le conseil de gouvernement a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, toute manifestation sur la voie publique est interdite. Ceci dans le souci de préserver l'ordre public durant la fête nationale du 26 juin. Le ministre de la communication soutient que cette décision « *n'est nullement une réaction à la démarche engagée par les Forces de changement* ».

La Conférence épiscopale dénonce la situation socio-économique et politique du pays, qui ne cesserait de se dégrader. Ils fustigent la classe politique et interpellent sept départements ministériels.

Le président de la République, accompagné de son épouse, s'est lancé dans des **opérations de distribution de vives aux familles nécessiteuses**. L'initiative est vivement critiquée par *Tribune*, qui rappelle la récente condamnation de la Conférence épiscopale concernant « *ces petits dons faits par ici et par là (...) pour calmer les pleurs du peuple* ».

L'opposition a lancé une offensive contre le pouvoir en proposant une nouvelle transition. Regroupées au sein d'un front dénommé « *Forces de changement* » elles avancent un projet de convention qui prévoit une cogestion des affaires nationales sous la houlette d'un « *Comité national du salut public* ». La convention servirait de loi-cadre à « *une transition vers la Ve République* ». L'appel, adressé à toutes les forces vives du pays, s'inspire de la Convention du Panorama du 31 octobre 1991. Le président de la République resterait en place, avec un pouvoir sensiblement restreint. Le premier ministre serait investi « *des pleins pouvoirs* ». Le président du parti présidentiel HVM a opposé une fin de non-recevoir à ce projet.

L'affaire Claudine Razaimamonjy, opératrice économique, conseillère spéciale de la présidence, a mobilisé les médias tout au long du mois, depuis son retour de l'île Maurice et son hospitalisation à l'hôpital HJRA. Son séjour prolongé dans l'établissement lui a permis jusqu'ici d'échapper à un mandat de dépôt. Sa présence dans l'établissement a été mise en doute et a donné lieu à un contrôle de détention par les juges de la Chaîne pénale anti-corruption et du substitut du procureur. Le traitement de cette affaire a provoqué une vive tension entre le syndicat des magistrats (SMM) et l'exécutif. Le SMM a exigé « *une déclaration officielle et publique* » du chef de l'Etat sur l'indépendance de la justice. Le bâtonnier de l'Ordre des avocats a demandé que la procédure judiciaire à l'encontre de la conseillère ne soit pas entravée. Le DG du Bianco a révélé qu'en plus des deux dossiers déjà transmis au parquet de la Chaîne pénale, quatre autres affaires de corruption, de détournement et de blanchiment d'argent impliquant la conseillère sont en cours d'instruction. Le sénateur Andriamandavy VII, beau-frère de Claudine Razaimamonjy, qui l'avait accompagné à Maurice avant de se rendre en Chine, est rentré au pays. Frappé d'une interdiction de sortie du territoire, l'élu ne pourra plus quitter le pays jusqu'au dénouement de l'affaire. Le dossier relatif aux poursuites judiciaires à son encontre aurait été transmis par la gendarmerie au procureur général près la Cour suprême. Hospitalisée depuis 45 jours, la conseillère n'est plus en règle par rapport au règlement fixant le régime d'hospitalisation des détenus. Les textes prévoient qu'une commission ad-hoc se prononce sur son sort. Le ministère de la justice se serait dit prêt à mettre en place cette commission. Le DG du Bianco a fait savoir qu'une enquête a été ouverte au sujet de l'évacuation sanitaire de Claudine Razaimamonjy à Maurice.



Lors d'un **dialogue stratégique avec le gouvernement**, les partenaires techniques et financiers ont tenu à s'assurer que les enquêtes sur les affaires de trafic et de corruption qui défrayent la chronique seront menées à leur terme. Les deux parties « *ont souligné l'importance de partager les informations et d'œuvrer dans la transparence* » sur les « *événements nationaux* ».

Le dossier des îles Eparses « est toujours sur la table », affirme Hery Rajaonarimampianina, à qui le reproche est fait de ne pas prendre d'initiative et d'attendre le bon vouloir des nouvelles autorités françaises.

Trois navires de guerre chinois ont fait escale à Toamasina, une première qui a soulevé des interrogations sur les visées de la Chine dans la zone stratégique du Sud-Ouest de l'océan Indien et du canal de Mozambique.

Le Département d'État a publié son rapport annuel sur l'état des droits de l'homme dans le monde et comme les années précédentes, le rapport fait montre de **grande sévérité vis-à-vis de Madagascar**. « *Parmi les abus (...) les plus importants, il y a l'incapacité du gouvernement à assurer un État de droit, résultant de la corruption et de l'impunité ainsi que des abus venant des forces de l'ordre* », lit-on notamment dans les 27 pages de ce rapport.

La CNIDH a appelé l'Etat malgache « à ratifier deux protocoles, tous deux importants pour la protection des droits humains dans le contexte national actuel » : le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine de justice et des droits de l'homme et du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes.

« **Examen périodique universel** » (EPU) : en application des dispositions du PIDCIP, l'État devrait présenter son rapport devant le Comité des droits de l'homme au mois de juin. Un rapport « *alternatif* » est en cours d'élaboration par des organisations de la société civile.

L'UNHCR a adressé ses remerciements à l'Assemblée pour les efforts fournis dans le cadre de la **réforme du code de la nationalité** en adoptant la loi du 27 février 2017 qui stipule que la femme malgache peut désormais transmettre sa nationalité à ses enfants, au même titre que le père malgache, et ce indépendamment de sa situation matrimoniale. D'autres avancées sont encore attendues.

Les exactions commises par les dahalo occupent toujours une large place dans les médias. Il en va de même pour **les vindictes populaires** qui se multiplient. A Farafangana, notamment, la foule a exécuté un notable traditionnel, frère d'un ancien ministre. Les cas de **justice populaire liés aux vols de vanille** se sont multipliés à la veille de l'ouverture de la campagne. Le gouvernement accuse de compromission des responsables et des élus locaux. Des hommes politiques et des membres de la société civile du Betsileo rejoignent « *Justice et Paix* » pour faire prendre en compte leurs préoccupations sécuritaires par le pouvoir. La communauté catholique est en émoi suite à **l'assassinat de deux prêtres à Antsohihy**, meurtre qui aurait été commis par deux gendarmes.

L'évêque d'Ambanja s'est rendu à Antsakabary pour s'enquérir de la situation des habitants, victimes d'une l'expédition punitive des forces de l'ordre il y a trois mois. Il a rapporté les témoignages des populations abandonnées à leur sort par le pouvoir, qui n'a toujours pas publié les résultats de son enquête. **La CNIDH, qui a mené sa propre enquête**, a transmis son rapport aux députés. Elle s'étonne que la justice ne se soit pas auto-saisie d'un dossier mettant gravement en cause le comportement des forces de l'ordre. La juge internationale Arlette Ramarason a interpellé le chef de l'Etat à travers une lettre ouverte. Elle lui demande de suivre de près l'évolution de l'enquête et de bannir toute forme « *d'impunité* ».

Un karana franco-malgache, fils du patron d'un important opérateur, a été enlevé par douze hommes armés. « *La vie devient infernale pour les membres de la communauté française d'origine indienne, cible de prédilection des ravisseurs* », écrit *L'Express*. La presse fait état d'une forte suspicion d'implication d'éléments des forces de l'ordre. La brigade criminelle déplore le manque de coopération de la famille. Selon l'ambassadrice de France, la recrudescence des kidnappings atteint « *un niveau inacceptable* ». *Tribune* rapporte qu'une partie de l'opinion condamne la mobilisation qui entoure la situation des *karana* victimes de kidnappings, et les propos tenus par l'ambassadrice, considérant que cette mobilisation en faveur d'une communauté considérée comme privilégiée passe sous silence l'insécurité dont est victime la grande majorité de la population. Recherchés par le parquet de Paris, **quatre suspects incriminés dans le rapt du DG de la société Henri Fraise ont vu leur détention préventive prolongée** suite à une commission rogatoire internationale. Accusés du **kidnapping du DG de Caromad le 4 janvier**, deux adjudants et un adjudant-chef ont été incarcérés. Ils n'étaient autres que les gardes du corps de la victime. L'État est décidé à s'attaquer aux réseaux de ravisseurs, affirme le premier ministre.

Les résultats du concours des douanes ont été publiés mais les doutes sur la transparence de son organisation ne sont pas dissipés. La publication tardive des résultats, après l'annulation de la phase de sélection organisée en juillet après constatation de nombreuses irrégularités, laisse l'opinion dubitative. La direction générale de la gestion financière du personnel de l'État a porté **plainte contre les fonctionnaires qui, moyennant finance, prétendent pouvoir recruter des agents au sein du ministère des finances.**

L'opérateur en bois de rose Johnfrince Bekasy, accusé de corruption et de trafics, élu président de l'association des natifs de la province d'Antsiranana, **affirme n'avoir rien à se reprocher** et se déclare prêt à répondre à une convocation de la justice, tout en évitant soigneusement d'aborder l'épisode de sa fuite à l'étranger en 2015, alors qu'il avait été placé sous mandat de dépôt.

Les fournisseurs de zébus se rebellent contre le racket des gendarmes sur la route de Tsiroanomandidy à Antananarivo. Plus aucun zébu n'arrivera dans les abattoirs de la capitale si des mesures ne sont pas prises d'urgence par les autorités, annonce la coopérative Mada Omby, la plus grande organisation de la filière zébu de la Grande île. Une décision prise pour protester contre le racket et les vols de bovins. Les éleveurs accusent les gendarmes de complicité.

Le DG du Bianco indique qu'il sanctionnera tous les récalcitrants à la déclaration de patrimoine à compter du 1er juin. Plus de 47 % des personnalités tenues de se conformer à cette formalité ne l'ont pas encore fait.

Selon le Bianco, le projet de loi sur le recouvrement des avoirs illicites est bloqué au niveau par l'exécutif. « Cette loi est pourtant un dispositif fondamental dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption rénovée. En effet, elle répond à l'impérieuse nécessité de recouvrer tous les avoirs illicites engendrés par la corruption. La balle est entre les mains du gouvernement », précise-t-il dans un communiqué

L'intensification de l'assainissement des rangs est l'une des deux premières directives données par le nouveau secrétaire d'État à la gendarmerie. « Depuis le début de l'année, sept gendarmes ont déjà été radiés et vingt-cinq dossiers sont en cours d'enquête pour abus et actes illégaux. Et il y en a d'autres qui arrivent », a-t-il déclaré.

Selon l'Unicef, **391 000 enfants ont besoin d'une assistance humanitaire immédiate dans le Grand Sud.** L'Organisation est à la recherche d'un financement complémentaire de 31,5 millions de dollars afin de pouvoir continuer à remplir ses engagements mais le coordonnateur national de l'Office national de nutrition annonce que **400 millions de dollars seront mobilisés par les bailleurs de fonds dans la lutte contre la malnutrition.** Madagascar est au cinquième rang des pays touchés par la malnutrition chronique, une situation qui impacte lourdement la productivité et provoque chaque année des pertes chiffrées en centaines de millions de dollars.

La période pesteuse 2016 s'achève sur un bilan encourageant mais de nouvelles régions ont été touchées et la mortalité reste élevée. Madagascar est l'un des derniers pays au monde à ne pas avoir éradiqué cette maladie d'un autre âge.

La défécation à l'air libre régresse. Un financement additionnel de 2 millions de dollars devrait permettre d'étendre le nombre de villages bénéficiaires à 25 000 d'ici 4 ans.

Plus de 50 000 femmes sont porteuses de fistule obstétricale. 2 500 femmes ont bénéficié d'une chirurgie réparatrice depuis 2003. La stratégie nationale de lutte porte sur la prévention, le traitement et la réinsertion sociale. 12 équipes chirurgicales disposent des compétences nécessaires. La prise en charge des patientes est gratuite.

L'association « *Liberty 32* » a publié des **statistiques accablantes sur la prise en charge médicale de la population.** L'enquête, réalisée par « *Wake Up Madagascar* », met en lumière l'incompétence des personnels médicaux, la corruption omniprésente, l'absence d'informations donnée sur les soins prodigués, elle évoque des cas de maltraitance, des prescriptions abusives d'examen, d'interventions chirurgicales et de médicaments dangereux.

Le processus relatif à la reprise de l'envoi des travailleurs à l'étranger, suspendu depuis 2015, est relancé. Les ministères concernés travaillent sur les clauses d'accords bilatéraux qui seront proposés aux pays d'accueil. **Les départs clandestins se poursuivent.** Neuf femmes suspectés d'envoyer illicitement des employées de maison au Koweït ont été déférées au parquet. Trois hommes organisateurs présumés d'envois de migrantes également vers le Koweït ont été interceptés aux abords d'un marché de la capitale. Début mai, deux groupes de femmes ont quitté la Grande île pour le Koweït, via les Seychelles, en l'espace de 48 heures.

La décision du ministre de l'éducation nationale, Paul Rabary, de faire **fermer des écoles coraniques** a continué à provoquer de vives réactions dans la communauté musulmane. Le ministre demande à celle-ci de se doter d'une direction nationale pour son réseau d'écoles afin de faciliter les contacts et de veiller à l'application des programmes pédagogiques officiels.

Le département américain du travail a accordé 4 millions de dollars au BIT pour appuyer Madagascar dans la promotion d'une filière vanille durable, en particulier par la promotion du travail décent et **l'éradication du travail des enfants dans la région Sava.**

26 bébés âgés de moins de 18 mois sont écroués avec leurs mères à la maison centrale d'Antanimora, soit près du dixième des femmes détenues. Ils devraient y rester jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge du jardin d'enfants. Certains de ces nourrissons ont vu le jour en prison. Le nombre de femmes incarcérées est en augmentation. Elles sont actuellement de plus de 300, soit 10 % des effectifs. L'établissement est prévu pour n'accueillir que 800 détenus des deux sexes.

Les jeunes se jettent dans la prostitution. Les réseaux sociaux favorisent l'essor de cette activité. Selon le rapport du réseau international Ecpat France 2016, la prostitution des mineurs s'est fortement développée à Madagascar, notamment chez les lycéens. L'activité s'est déplacée vers les établissements de karaoké. La prostitution des garçons se développe également.

Code de la communication : le vice-président de l'Ordre des journalistes annonce la mise en place prochaine d'une « **plateforme de dialogue** » qui aura pour mission d'examiner les différentes revendications des

journalistes. **Le Groupement des éditeurs de presse d'information multimédia continue d'exiger l'annulation du code de la communication** qu'il qualifie de « *code de la répression* ».

Fernand Cello, journaliste d'investigation de la radio Jupiter d'Illakaka, a été arrêté et placé sous mandat de dépôt au lendemain d'une intervention sur une TV de la capitale, émission qui mettait en cause des autorités judiciaires et politiques de la région Ihorombe dans les trafics de saphir. Les charges qui pèsent sur lui ne concerneraient que des délits de droit commun remontant à 2016. RSF a dénoncé l'acharnement des autorités contre le journaliste et Amnesty International a publié une « *Action urgente* » pour exiger qu'il puisse bénéficier des soins médicaux adaptés à son état de santé et que soient abandonnées les charges retenues contre lui, « *qui ont trait à l'exercice légitime de son droit à la liberté d'expression* ».

Le ministère de la communication affirme que Madagascar jouit de la liberté de la presse mais il met en garde la profession : le non-respect de la déontologie et de l'éthique peut conduire les contrevenants à tomber sous le coup de la loi. Un internaute qui avait répandu sur Facebook de fausses rumeurs sur l'effondrement d'un tunnel de la capitale a été appréhendé.

Après avoir longuement tergiversé, le gouvernement s'engage dans la poursuite des « complices locaux » de l'importateur singapourien de bois de rose. Il a déposé une plainte contre X pour faux et usage de faux. « *Nous avons constaté que le dossier utilisé dans cette affaire comportait de faux documents. Ce qui aurait permis l'exportation de ces bois* », a soutenu une source autorisée.

Les exploitations minières étrangères provoquent à nouveau la contestation des communautés locales concernées. C'est le cas notamment de l'exploitation aurifère chinoise de Mahabako (district de Manakara) et de d'exploitation de chrome sur la commune d'Ambodilazana (district de Toamasina II). Les autorités locales sont accusées de tenir un double langage. A Ambodilazana les villageois de six fokontany ont été expulsés contre une somme d'agent jugée dérisoire, accordée seulement à ceux qui veulent bien coopérer.

Le projet de nouveau code minier et pétrolier ne fait pas l'unanimité. Plusieurs organisations de la société civile émettent des réserves par rapport à certains articles. Ils se déclarent opposés à sa prise en considération par les députés. Le code minier en vigueur date de 2005. Début 2016, Hery Rajaonarimampianina avait annoncé que le nouveau texte serait promulgué en fin d'année. Un retard causé par les longues discussions auquel le projet a donné lieu.

Une vingtaine de Sri-lankais collecteurs de pierres précieuses ont été expulsés. Il leur est reproché d'utiliser leur visa de tourisme à des fins professionnelles et de ne pas respecter les restrictions géographiques apportées à leur autorisation d'achat. La mesure entre dans le cadre des objectifs du ministère visant à mieux contrôler la présence d'étrangers sur le territoire, dont un certain nombre sont pourvus de faux visas ou ont fait usage de faux documents pour justifier leurs prolongations de séjour.

330 tortues protégées de Madagascar saisies par la douane de Kuala Lumpur. Ces animaux rares avaient été embarqués sur un vol en provenance de Madagascar, via Les Seychelles. **En partance pour la Malaisie, 230 tortues ont été interceptées à l'aéroport d'Ivato** sur un vol de Kenya Airlines à destination de Nairobi. Des tortues protégées de Madagascar ont décelées par le scanner de l'aéroport de Taiwan.

L'état de la mangrove suscite l'inquiétude des scientifiques. Elle a perdu 10 % de sa superficie en 40 ans. En cause : l'élévation du niveau de la mer, le bétonnage et le recul des côtes, l'érosion due à la déforestation et aux événements météorologiques extrêmes, les coupes sauvages pour la production de charbon de bois.

L'UE débloque une aide humanitaire de 6,2 millions d'euros pour répondre aux besoins résultant du passage du cyclone Enawo et aux effets de la sécheresse sur l'insécurité alimentaire dans le Sud, en appui aux actions du PAM et de l'Unicef. En marge de la Journée de l'Europe, **l'ambassadeur de l'UE a réitéré son engagement à accompagner le pays dans ses plus grands défis** : le renforcement de la démocratie, la lutte contre la corruption, l'organisation des élections acceptées par tous, le combat contre l'extrême pauvreté et le rétablissement de la confiance des investisseurs.

Le président de la République estime que **la procédure de déblocage des financements par les bailleurs de fonds traditionnels est trop longue** et que dans la situation actuelle du pays Madagascar a le droit de se tourner vers d'autres partenaires financiers tels que la Chine.

Les Saoudiens appuient la réhabilitation de la RN5 sur la côte Est. Succédant à la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) qui a octroyé un financement de 10 millions de dollars il y a quelques mois, les Saoudiens apportent une contribution de 14 millions de dollars.

Appui de l'Australie au secteur minier. Le pays apportera son appui en matière de renforcement de compétences des acteurs malgaches et offrira des bourses d'études et des stages pour des professionnels. Il apportera son aide au développement du tourisme, de l'élevage extensif, de la santé et de l'éducation. De grands investisseurs australiens s'intéressent en outre au **projet d'exploitation minière de Toliara Sands**. Un partenariat est en cours pour préparer les communautés locales à accueillir ce projet. Un fonds pour des projets sociaux est alloué à la région de Tolagnaro avec la compagnie Rio Tinto.

1 000 communes bénéficieront d'une aide pour la bonne gouvernance de la part de la Banque mondiale. Elles devront satisfaire à plusieurs critères, dont l'emploi d'un comptable ou encore la possession d'un compte bancaire au nom de la commune. Parallèlement, la Banque et la coopération allemande soutiennent un projet de réforme des mécanismes de transferts financiers aux communes pour permettre une décentralisation effective.

La Banque mondiale mène une consultation au niveau des régions pour la programmation des fonds octroyés à Madagascar, d'un montant de 1,3 milliards de dollars pour les trois prochaines années, annoncés à la Conférence des bailleurs et investisseurs de décembre 2016.

La Banque mondiale prépare un plan de 46 millions de dollars au profit du système éducatif malgache. « *Une grande partie des enseignants à Madagascar n'ont pas été formés académiquement et pédagogiquement* », note un représentant de l'institution. Un autre financement de 55 millions de dollars est prévu pour soutenir l'apprentissage des enfants de 3 à 5 ans.

Le nouveau DG de la Jirama priorise l'amélioration de la situation financière de la société d'Etat. La réduction des coûts et l'annonce d'un relèvement graduel des tarifs entrent dans ce cadre. L'objectif est d'atteindre l'équilibre opérationnel en 2020. La plateforme de la société civile CCOC s'oppose formellement à une éventuelle privatisation de la Jirama que pourrait décider le nouveau DG.

L'entrée d'Air Austral dans le capital d'Air Madagascar reportée. Le gouvernement aurait des difficultés à trouver les moyens nécessaires pour éponger les dettes qualifiées par l'ancien directeur de « *colossales* ». Le remboursement de la totalité des dettes retarde non seulement l'entrée d'Air Austral dans son capital mais aussi le décaissement de la deuxième tranche du fonds élargie de crédit (FEC) du FMI. La presse réunionnaise évoque aussi la réticence des investisseurs à financer le ticket d'entrée dans la compagnie malgache.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont connu une hausse de 9,6 % au 1er trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016. Cette hausse a pour origine les investissements effectués par les entreprises franches de services et du textile ainsi que par les compagnies de télécommunication. Les centres d'appel et les services informatiques connaissent une forte croissance. **Madagascar figure désormais au 23e rang des pays africains les plus attractifs en termes d'investissement** mais selon les économistes, **la révision à la hausse du taux directeur de la Banque centrale** impactera fortement l'économie du pays. Elle risque de freiner les investissements.

Le PDG chinois de la sucrerie de Morondava, société d'Etat reprise en location gérance en 1997, va rouvrir ses portes. Fermée depuis 2014, l'usine, dans un état de délabrement total, avait été mise à sac par ses employés et une partie de la population manipulée par des politiciens. La grève des saisonniers s'était terminée par des scènes de pillage et des agressions contre des cadres. L'émeute avait fait cinq morts. La relance nécessiterait au moins 100 millions de dollars. Depuis la fermeture, la ville est en proie à des problèmes d'insécurité dus au chômage et à la pauvreté.

Les douaniers ont lancé un mot d'ordre de grève d'avertissement. Ils revendiquent entre autres le paiement du reliquat de trois ans de primes et l'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt portant sur le recours à une société privée pour effectuer le contrôle à posteriori des produits importés.

L'agitation reprend à l'université. Des affrontements se sont produits à Antananarivo entre étudiants et forces de l'ordre. En cause, la paupérisation et de dégradation de la situation des étudiants et de la vie pédagogique. Le Syndicat des enseignants-chercheurs a lancé un préavis de grève pour réclamer l'application d'un décret de 2009 portant sur le paiement d'indemnités de logement et de résidence. Les activités pédagogiques ont été suspendues.